

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Emploi de la substance / de la préparation** Flux de soudure

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Producteur(1)/fournisseur(2):

1

Bison International  
Dr.A.F.Philipsstraat 9  
NL-4462 EW Goes  
PO Box 160  
NL-4460 AD Goes  
tel. +31 88 3235700  
fax. +31 88 3235800  
e mail: sds@boltonadhesives.com

2

Bison International  
Excelsiorlaan 27, B 3  
B-1930 Zaventem  
tel. +32 3 710 92 92  
fax. +32 3 710 92 90  
e mail: sds@boltonadhesives.com

**Service chargé des renseignements:** Bison QESH

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoisons: 075 245245  
Luxembourg: 8002 - 5500

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Aquatic Chronic 1

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

BE-FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

Nom du produit: GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 1)



Acute Tox. 4      H302 Nocif en cas d'ingestion.  
STOT SE 3      H335 Peut irriter les voies respiratoires.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger



GHS05   GHS07   GHS09

#### Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

chlorure de zinc  
chlorure d'ammonium  
éthylène-glycol

#### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P101      En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102      Tenir hors de portée des enfants.  
P271      Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280      Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P330+P331      EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353      EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338      EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310      Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P501      Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

(suite page 3)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 2)

. ==>> **Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**

. **Pictogrammes de danger**



GHS05 GHS07 GHS09

. **Mention d'avertissement** Danger

. **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

chlorure de zinc  
chlorure d'ammonium  
éthylène-glycol

. **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

. **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

. **2.3 Autres dangers**

. **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

. **3.2 Mélanges**

. **Description:** Flux à souder

. **Composants dangereux:**

CAS: 7646-85-7	chlorure de zinc	25-50%
EINECS: 231-592-0	☠ Skin Corr. 1B, H314; ☠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ☠ Acute Tox. 4, H302; STOT SE 3, H335	
Reg.nr.: 01-2119472431-44		

(suite page 4)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 3)		
CAS: 12125-02-9 EINECS: 235-186-4 Reg.nr.: 01-2119487950-27	chlorure d'ammonium ⚠ Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	10-25%
CAS: 107-21-1 EINECS: 203-473-3 Reg.nr.: 01-2119456816-28	éthylène-glycol ⚠ STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H302	2,5-10%

**Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

**Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Envoyer immédiatement chercher un médecin.

**Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

**Après ingestion:**

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

BE-FR

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Diluer avec beaucoup d'eau.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Utiliser un neutralisant.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Assurer une aération suffisante.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**  
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.
- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 6)

BE-FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 5)

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### • Equipement de protection individuel:

#### • Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### • Protection respiratoire:

Protection respiratoire recommandée.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

#### • Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre A

#### • Protection des mains:



Gants de protection

Gants en PVC ou PE

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### • Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Pas nécessaire.

#### • Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### • Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Gants en PVC ou PE

#### • Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC ou PE

Gants en néoprène

#### • Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Gants en PVC ou PE

(suite page 7)

BE-FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

Nom du produit: GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 6)

**Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Indications générales.**

**Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C: 3

**Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C

Point d'éclair 111 °C

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

Température d'inflammation: 410 °C

Température de décomposition: Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

**Limites d'explosion:**

Inférieure:	3,2 Vol %
Supérieure:	53,0 Vol %

Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité à 20 °C:	1,435 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Entièrement miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

**Viscosité:**

Dynamique à 20 °C:	1 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
Solvants organiques:	3,1 %

(suite page 8)

BE-FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 7)

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>Eau:</b>                    | 35,4 %  |
| <b>9.2 Autres informations</b> | Toutes les données physiques pertinentes ont été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange. |

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique**
- Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Corrode les métaux.
- 10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:** Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

- Toxicité aiguë**  
Nocif en cas d'ingestion.

- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

**7646-85-7 chlorure de zinc**

Oral	LD50	350 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

**12125-02-9 chlorure d'ammonium**

Oral	LD50	1650 mg/kg (rat)
------	------	------------------

**107-21-1 éthylène-glycol**

Oral	LD50	5840 mg/kg (rat)
------	------	------------------

Dermique	LD50	9530 mg/kg (rbt)
----------	------	------------------

- Effet primaire d'irritation:**
- Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Provoque des lésions oculaires graves.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Peut irriter les voies respiratoires.

(suite page 9)

BE-FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 8)

- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Effets écotoxiques:**
- . **Remarque:** Très toxique chez les poissons.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.  
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
Très toxique pour organismes aquatiques.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### . Catalogue européen des déchets

06 03 13\* sels solides et solutions contenant des métaux lourds

- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:**  
Evacuation conformément aux prescriptions légales.  
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- . **14.1 Numéro ONU**
- . **ADR/ADN, IMDG, IATA** UN1760

(suite page 10)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 9)

**. 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<p><b>. ADR/ADN</b></p> <p><b>. IMDG</b></p> <p><b>. IATA</b></p>	<p>1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CHLORURE DE ZINC), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT</p> <p>CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (ZINC CHLORIDE), MARINE POLLUTANT</p> <p>CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (ZINC CHLORIDE)</p>
---	---

**. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**. ADR/ADN**



<p><b>. Classe</b></p> <p><b>. Étiquette</b></p>	<p>8 (C9) Matières corrosives.</p> <p>8</p>
--	---

**. IMDG**



<p><b>. Class</b></p> <p><b>. Label</b></p>	<p>8 Matières corrosives.</p> <p>8</p>
---	--

**. IATA**



<p><b>. Class</b></p> <p><b>. Label</b></p>	<p>8 Matières corrosives.</p> <p>8</p>
---	--

**. 14.4 Groupe d'emballage**

<p><b>. ADR/ADN, IMDG, IATA</b></p>	<p>III</p>
-------------------------------------	------------

**. 14.5 Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : chlorure de zinc

**. Marine Pollutant:**

Oui  
Signe conventionnel (poisson et arbre)

**. Marquage spécial (ADR/ADN):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

**. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

<p><b>. Indice Kemler:</b></p> <p><b>. No EMS:</b></p> <p><b>. Segregation groups</b></p> <p><b>. Stowage Category</b></p>	<p>Attention: Matières corrosives.</p> <p>80</p> <p>F-A,S-B</p> <p>Acids</p> <p>A</p>
--	---

(suite page 11)

BE-FR

**Fiche de données de sécurité  
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 10)

. <b>Stowage Code</b>	SW2 Clear of living quarters.
. <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
. <b>Indications complémentaires de transport:</b>	
. <b>ADR/ADN</b>	
. <b>Quantités limitées (LQ)</b>	5L
. <b>Quantités exceptées (EQ)</b>	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
. <b>Catégorie de transport</b>	3
. <b>Code de restriction en tunnels</b>	E
. <b>IMDG</b>	
. <b>Limited quantities (LQ)</b>	5L
. <b>Excepted quantities (EQ)</b>	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
. <b>Remarques:</b>	Under certain conditions substances in Class 3 (flammable liquids) can be classified in packinggroup III. See IMDG, Part 2, Chapter 2.3, Paragraph 2.3.2.2
. <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (CHLORURE DE ZINC), 8, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Directive 2012/18/UE**
- . **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- . **Catégorie SEVESO E1** Danger pour l'environnement aquatique
- . **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 100 t
- . **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 200 t
- . **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 65
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**  
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 12)

BE-FR

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.08.2017

Numéro de version 29

Révision: 15.08.2017

**Nom du produit:** GRIFFON S-39 UNIVERSAL FPB 80ML\*6 NLFR

(suite de la page 11)

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique:** Bison QESH

· **Contact:** Reach coördinator

· **Acronymes et abréviations:**

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

BE-FR